



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Programme de travail consolidé

Mercredi 12 mars Réunion du Comité d'experts Lieu : Salle de conférence 1	
9 heures – 9 h 30	Ouverture de la quarante-troisième réunion du Comité d'experts et de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 1 de l'ordre du jour)
9 h 30 – 9 h 40	Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)
9 h 40 – 10 h 40	Première séance : Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (point 3 de l'ordre du jour)
10 h 40 – 11 heures	Pause
11 heures – 12 heures	Deuxième séance : Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique (point 4 de l'ordre du jour)
12 heures – 12 h 30	Troisième séance : Présentation du thème de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 5 de l'ordre du jour)
12 h 30 – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 15 h 30	Troisième séance (suite)
15 h 30 – 15 h 45	Pause
15 h 45 – 17 h 30	Quatrième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
17 h 30	Réception



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Jeudi 13 mars
Réunion du Comité d'experts
Lieu : Salle de conférence 1

9 heures – 10 heures	Cinquième séance : Questions statutaires (suite)
10 heures – 10 h 30	Sixième séance : Questions statutaires (suite)
10 h 30 – 11 h 30	Septième séance : Questions statutaires (suite)
11 h 30 – 11 h 45	Pause
11 h 45 – 12 h 15	Huitième séance : Questions statutaires (suite)
12 h 15 – 13 h 15	Neuvième séance : Questions statutaires (suite)
13 h 15 – 14 h 45	Déjeuner
14 h 45 – 15 h 45	Dixième séance : Questions statutaires (suite)
15 h 45 – 16 heures	Pause
16 heures – 16 h 30	Onzième séance Date, lieu et thème de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 7 de l'ordre du jour)
16 h 30 – 17 heures	Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Vendredi 14 mars
Réunion du Comité d'experts
Lieu : Salle de conférence 1

9 h 30 – 10 h 30	Douzième séance Présentation sur le financement du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine (2024-2033) et du deuxième plan d'action prioritaire (2021-2030) dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique
10 h 30 – 11 h 30	Interaction du Secrétaire exécutif avec les représentants
11 h 30 – 12 heures	Visite de la Foire aux connaissances et pause
12 heures – 16 h 30	Rédaction du projet de rapport de la réunion du Comité d'experts
12 heures – 14 heures	Déjeuner
14 heures – 16 heures	Visite de la Maison de l'Afrique (<i>Africa Hall</i>) et circuit touristique dans Addis-Abeba
16 heures – 16 h 30	Pause
16 h 30 – 18 heures	Treizième séance Examen et adoption du rapport du Comité d'experts et examen des recommandations et des projets de résolution (point 9 de l'ordre du jour)
18 heures – 18 h 30	Clôture de la quarante-troisième réunion du Comité d'experts (point 10 de l'ordre du jour)



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Samedi 15 mars

Manifestations parallèles

9 h 30 – 11 heures

Manifestation parallèle 1 : Le Marché unique du transport aérien africain, la libre circulation des personnes et la Zone de libre-échange continentale africaine

Organisée par la Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et du développement des infrastructures (CEA) et la Division de l'intégration régionale et du commerce (CEA)

Lieu : Salle de conférence 3

L'objectif de cette manifestation parallèle est d'élargir le débat sur les avantages et les enjeux du Marché unique du transport aérien africain au-delà des parties prenantes du secteur de l'aviation, et d'examiner les progrès de la libre circulation des personnes, des biens et des services afin d'optimiser la mise en œuvre du Marché unique, de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et du Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement.

Manifestation parallèle 2 : Le rôle des banques multilatérales de développement sous-régionales en Afrique dans la réalisation des objectifs de développement

Organisée par la Division de la macroéconomie, des finances et de la gouvernance (CEA) et la Trade and Development Bank

Lieu : Salle de conférence 5

Cette manifestation parallèle a pour objectif d'étudier la manière dont les banques multilatérales de développement sous-régionales africaines peuvent accroître leur capacité financière et tirer parti de leurs partenariats pour jouer un rôle plus transformateur dans la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique. Les débats qui s'y dérouleront porteront également sur les stratégies de réduction des risques destinées à attirer les investissements du secteur privé et à stimuler l'intégration économique régionale.



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

9 h 30 – 16 h 15	<p>Manifestation parallèle 3 : Faire en sorte que la Zone de libre-échange continentale africaine soit bénéfique aux jeunes Africains : opportunités, défis et voie à suivre</p> <p>Organisée par la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats (CEA), la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales, la Division de l'intégration régionale et du commerce (CEA) et les bureaux sous-régionaux de la CEA, en collaboration avec des partenaires extérieurs, dont l'Union panafricaine de la jeunesse</p> <p>Lieu : Maison de l'Afrique (<i>Africa Hall</i>)</p> <p>Cette manifestation parallèle a pour principal objectif d'offrir aux jeunes Africains une tribune pour s'exprimer sur la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, sa pertinence, son efficacité, les possibilités qu'il recèle et les défis qu'il comporte eu égard aux intérêts des jeunes et au développement économique du continent. Les participants seront invités à proposer des recommandations sur la manière dont l'Accord peut être rendu pertinent pour les jeunes et être piloté par eux. L'accent sera mis sur les jeunes Africains dans divers secteurs de l'économie, en particulier les jeunes entrepreneurs qui sont touchés quotidiennement par l'Accord.</p>
10 h 30 – 12 heures	<p>Manifestation parallèle 4 : Instruments de financement innovants pour un financement durable du climat et la gestion de la dette dans les pays à revenu intermédiaire</p> <p>Organisée par la Division de la macroéconomie, des finances et de la gouvernance (CEA)</p> <p>Lieu : Salle de conférence 4</p> <p>L'objectif principal de cette manifestation parallèle est d'offrir aux décideurs, aux praticiens et aux universitaires l'occasion d'identifier des solutions concrètes pour combler le déficit de financement dans les pays africains à revenu intermédiaire. L'accent sera mis sur le rôle des mécanismes de financement innovants dans les efforts visant à relever les défis de la dette publique, à favoriser la résilience et à stimuler le développement transformateur à travers le continent.</p>



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

<p>12 heures – 13 h 30</p>	<p>Manifestation parallèle 5 : Donner aux entreprises africaines les moyens de commercer avec succès dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine afin de favoriser la croissance inclusive et le travail décent</p> <p>Organisée par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord et le Centre africain pour les politiques commerciales (CEA) et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation internationale du Travail</p> <p>Lieu : Salle de conférence 6</p> <p>L'objectif de cette manifestation parallèle est de permettre aux participants d'examiner comment les entreprises africaines, y compris les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises, peuvent tirer parti de l'Accord et quels sont les mécanismes de soutien dont elles auront besoin pour le faire, afin qu'elles puissent se développer et contribuer à des objectifs de développement plus vastes – non seulement ceux de la Zone de libre-échange, mais aussi ceux d'autres programmes internationaux, tels que les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif n° 8, relatif au travail décent et à la croissance économique. Les participants examineront également la manière dont l'Accord peut renforcer les normes internationales, notamment les normes du travail, afin de soutenir la création d'emplois décents et de favoriser une croissance inclusive.</p>
<p>14 h 45 – 16 h 15</p>	<p>Manifestation parallèle 6 : Sécurité alimentaire et commerce transfrontalier : relever les défis et saisir les possibilités que présente la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine</p> <p>Organisée par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est et l'Institut d'information et de négociations commerciales de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est</p> <p>Lieu : Salle de conférence 3</p> <p>Cette manifestation parallèle sera axée sur l'état actuel de la sécurité alimentaire en Afrique, l'incidence potentielle de l'Accord sur la sécurité alimentaire et l'état du commerce alimentaire intrarégional, sans oublier les principaux exportateurs et la structure des échanges commerciaux. Les participants seront invités à recenser les obstacles au commerce intrarégional des denrées alimentaires, à explorer les possibilités d'amélioration du commerce agricole transfrontalier et à examiner les retombées potentielles du commerce intrarégional sur la sécurité alimentaire et le développement. Après avoir examiné les besoins logistiques et le rôle des différentes parties prenantes dans la promotion du commerce et de la coopération, les participants se pencheront sur les meilleures pratiques et les mesures complémentaires visant à réduire l'insécurité alimentaire sur le continent.</p>



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Lundi 17 mars

Réunion ministérielle

Lieu : Salle de conférence 1

7 h 45 – 9 h 15	Interaction de la Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA avec les ministres
9 h 30 – 10 h 30	Ouverture de la réunion ministérielle (point 1 de l'ordre du jour)
10 h 30 – 11 heures	Photo de groupe, visite ministérielle de la Foire aux connaissances et pause
11 heures – 11 h 15	Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)
11 h 15 – 13 heures	Dialogue sur le thème de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 3 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none"> • Discours introductif : Conférence commémorative Adebayo Adedeji 2025 • Lancement du Rapport économique sur l'Afrique 2025
13 heures – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 15 h 15	Dialogue sur le thème de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 3 de l'ordre du jour) (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du thème
15 h 15 – 16 h 15	Tables rondes de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde 1 : Le lien entre la Zone de libre-échange continentale africaine et le développement des infrastructures
16 h 15 – 16 h 30	Pause
16 h 30 – 17 h 30	Tables rondes de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour) (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde 2 : Promouvoir les systèmes de paiement instantané transfrontaliers et l'inclusion numérique en Afrique
17 h 30	Conférence de presse
18 h 30	Réception (lieu : Skylight Hotel)



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices

Cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 mars, 2025, Addis-Abeba

Mardi 18 mars

Réunion ministérielle

Lieu : Salle de conférence 1

9 heures – 10 heures	Présentation du rapport de la CEA à paraître sur l'optimisation des régimes fiscaux liés aux technologies de l'information et des communications au service de la croissance économique et de la création d'emplois en Afrique
10 heures – 11 heures	Tables rondes de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour) (suite) <ul style="list-style-type: none">• Table ronde 3 : Les zones économiques spéciales comme moteurs du développement des chaînes de valeur régionales dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine
11 heures – 11 h 15	Pause
11 h 15 – 13 h 15	Examen des recommandations et adoption des résolutions (point 5 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none">• Le/La Président(e) du Bureau
13 h 15 – 14 h 45	Déjeuner
14 h 45 – 15 h 45	Examen et adoption de la Déclaration ministérielle (point 6 de l'ordre du jour)
15 h 45 – 16 h 30	Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)
16 h 30 – 17 heures	Clôture de la réunion ministérielle et de la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (point 8 de l'ordre du jour)
17 heures	Cocktail